

Réf: Dossier N° : 58483

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « GROUPE ABOH-BAT COTE D'IVOIRE »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA 4 SIAD, 28 BP 1726
 ABIDJAN 28

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 20 Nov. 2018 reçus par Me SORHO-WAKOUBOUE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 18 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « GROUPE ABOH-BAT COTE D'IVOIRE » .

Objet: La construction de bâtiments ; La vente de matériaux de constructions (Carreaux, Marbres, Granites, Sanitaires, Robinetteries) ; produits de marbres et granites (Pierres à poncer, disque à poncer) ; Import-Export ; Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA 4 SIAD, 28 BP 1726
 ABIDJAN 28

GERANT: Monsieur KONATE YACOUBA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32792 du 18/12/2018 au Tribunal du
 Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29290 du 18/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

